



REVUE MENSUELLE

L'UNION FRATERNITE PATRIOTISME

SOMMAIRE

MELANGES : Le public et les journaux, 134 ;
Encyclopédie, 138.

MUTUALITE : M. A. Lavallée, P.G., 129 ;
Convention de 1908, 131 ; Ça et là, 140 ;
Condoléances, 140 ; Avis aux membres,
142.

OFFICIEL : Lettre circulaire du P. G., 129 ;
Amendements aux statuts, 135 ; Rapport
officiel du Concours, 139 ; Cercles réin-
tégrés, 140 ; Nécrologie, 140 ; Etat finan-
cier, 141.

GRAVURES : M. Arsène Lavallée, 130.

SURPLUS AU
31 juillet, 1908
\$818.372,03

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels " L'Alliance Nationale "

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 9.

Montréal, Septembre 1908.

50 cts par an.



LETTRE CIRCULAIRE DU PRESIDENT GENERAL

A Messieurs les membres de l'Alliance
Nationale,

Chers Confrères,

Permettez-moi, à l'occasion de mon avènement à la présidence générale, d'exprimer aux 20,000 membres de l'Alliance Nationale mes plus sincères remerciements pour le témoignage de confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder par leurs mandataires du Conseil Général.

L'Alliance Nationale, sous la haute direction des divers bureaux exécutifs qui se sont succédés depuis sa fondation, sous la présidence des deux hommes distingués que sont MM. H. Laporte et Jos. Contant, mes prédécesseurs a marché de succès en succès dans la voie du progrès.

Il faut que cette marche ne se ralentisse pas, mais au contraire s'accélère de jour en jour, et à cette fin on peut compter que je déploierai, dans l'accomplissement des devoirs de ma charge, tout le zèle et le dévouement dont je serai capable.

Je compte toutefois être généreusement secondé par le Bureau Exécutif et par chacun des sociétaires, car tous nous devons coopérer à développer notre institution, éminemment utile et nationale, appelée à rendre des services d'une valeur incalculable, tant au point de vue matériel qu'à celui de l'expansion de l'idée française en Amérique et spécialement au Canada.

Votre tout dévoué,

Arsène LAVALLEE.

M. ARSENE LAVALLEE, C. R.

Président Général de l'A. N.

Ainsi que la plupart des sociétaires l'ont déjà appris, sans doute, M. Lavallée, depuis la dernière convention, succède à M. Joseph Contant comme Président Général de l'Alliance Nationale. Nos lecteurs étant intéressés à connaître la carrière du mutualiste distingué qui assume maintenant la plus haute charge qui soit dans notre association, nous nous faisons un devoir de leur fournir immédiatement les renseignements qu'ils peuvent désirer.

* * *

M. Louis Arsène Lavallée est né à Berthier en février mil huit cent soixante-et-un, du mariage de Alfred Lavallée, cultivateur et de Geneviève Lavallée. Après avoir fait ses études classiques au collège Joliette, il se fit inscrire à la Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal et en juillet 1884, il était reçu avocat.

Sans ressources pécuniaires et sans protection, il eut à combattre tous les obstacles qui se dressent devant le jeune homme qui veut s'établir dans une grande métropole, mais M. Lavallée avait un caractère fortement trempé. Par son travail constant, par son énergie inlassable et par son honnêteté parfaite il sut, rapidement se créer une situation enviable et même conquérir la confiance publique dans tous les milieux où son étoile l'a conduit.

En membre du conseil du Barreau de 1893 à 1894 et de 1894 à 1895, puis directeur de plusieurs institutions financières ou industrielles, la majorité de ses concitoyens lui confiait, en 1900, le mandat de l'échevinage du quartier LaFontaine et depuis on lui a successivement renouvelé ce mandat par acclamation. Voilà des faits qui indiquent la valeur et la popularité d'un homme.

Avocat habile, échevin actif, l'un des meil-

leurs *debaters* en français ou en anglais, du conseil de ville, il a su faire sa marque, dans l'administration civique et il est certainement l'un de nos échevins les plus en vue.

Président de la commission de l'annexion, M. Lavallée s'est donné pour tâche, très méritoire, d'agrandir la métropole canadienne et jusqu'à présent il a réussi avec un rare bonheur. Tour à tour les villes de Ste-Cuné-

* * *

Mais ce n'est pas tout. M. Lavallée a trouvé le moyen de s'occuper en même temps de la mutualité, en laquelle il a une foi sincère. C'est ainsi qu'il est membre de notre vénérable Union St-Joseph et de la Société des Artisans Canadiens-Français, qu'il est aviseur légal de l'Union St-Pierre, qu'il a été Haut



M. Arsène Lavallée, Président Général de l'Alliance Nationale

gonde, de St-Henri et de Villeray, des parties de Rosemount, du Sault au Récollet et de la paroisse St-Laurent, et enfin, la ville de Notre-Dame des Neiges sont venues se fondre dans la grande ville de Maisonneuve et en étendant son territoire lui ont ajouté une population nouvelle de 60,000 âmes. C'est là une œuvre qui suffirait à la gloire de plusieurs.

Conseiller de l'Ordre des Forestiers Indépendants et enfin qu'il figure au nombre des fondateurs de l'Alliance Nationale dont il a été directeur (1898); 2ème V. P. G. en 1900; 1er V. P. G. de 1902 à 1908 et enfin digne couronnement: Président Général.

* * *

Sa présence à la tête du Bureau Exécutif

devra être féconde. Avec ses qualités pratiques, son éloquence incisive et convaincante, son urbanité naturelle et constante, son esprit de progrès toujours en éveil, M. Lavalée devra poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs et maintenir bien haut dans l'estime de tous la vaillante et sympathique association qui se nomme l'Alliance Nationale.

CONVENTION DE 1908

L'Alliance Nationale à Sherbrooke

Dimanche, le 16 août 1908, Sherbrooke avait revêtu un air de fête. Des mutualistes venus de Montréal, Québec, Manitoba, des Etats-Unis, etc., s'étaient joints aux membres des cercles LaRocque, No 25, Dufresne, No 228 et d'Youville, No 233, pour faire une démonstration à la veille de la convention que l'Alliance Nationale allait tenir. Dès neuf heures et demie du matin, fanfare, bannières et drapeaux en tête, ils paradaient par les rues de la superbe ville qui mérite bien son surnom de "Reine des Cantons de l'Est."

La procession parcourut les rues Marquette, Grove, King, du Pont et Bowen, puis pénétra dans la spacieuse et magnifique église Saint-Jean-Baptiste, à Sherbrooke Est. Le temps était beau, idéal même et de nombreux spectateurs, par toute la ville regardèrent s'écouler cette théorie de sociétaires allant rendre hommage à leur Dieu, et au nombre desquels on relevait les noms de M. Joseph Contant, P. G., M. Pelletier, M. P. P.; L. A. Lavalée, V. P. G.; S. Beaudin, C. R., etc., etc.

A l'église Saint-Jean-Baptiste, bondée de fidèles, la grand-messe fut dite par le chanoine G. Gauthier, chapelain général de l'association, assisté des abbés Blanchard et Couture faisant fonction de diacre et sous-vicaires. Mgr l'évêque LaRocque était au trône accompagné de Mgr H. O. Chalifoux, du R. J. A. Lefebvre et de l'abbé Léon Marcotte. Au chœur, on remarquait, en outre, M. le curé Laporte, M. l'abbé F. V. Charest, et MM. D. Biron et J. N. Codère ecclésiastiques.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J. H. Roy, curé de la cathédrale. Nous ne nous permettrons pas de le résumer, ici, car nous avons l'intention de reproduire cette superbe pièce d'éloquence dans un prochain numéro, afin que tous ceux

qui n'ont pas eu le bonheur de l'entendre, puissent, au moins, en savourer le texte.

La messe chantée était celle du second ton, que le chœur puissant et nombreux, sous l'habile direction de M. J. E. Blais, rendit à perfection, soutenu par l'orgue conduit par M. le professeur Oscar Cartier.

Des soli furent exécutés par M. le Dr Gadbois, M. E. C. Gattien et M. le notaire Sylvestre.

Après la messe eut lieu la bénédiction solennelle de la bannière du Cercle Dufresne, par Mgr LaRocque, puis la procession se reforma et défila par la rue du Conseil, la Première avenue, l'avenue du Pont, les rues King, Wellington, Aberdeen, Brooks, King, Peel et Marquette jusqu'au Monument National, siège de la convention.

Le soir, après les vêpres, de 8 à 10 heures, la fanfare de l'Harmonie donna un concert sur l'incomparable véranda du Monument National. Une foule joyeuse et compacte s'y était donné rendez-vous pour applaudir les vaillants musiciens.

Lundi, 17 août

A l'ouverture de la session du Conseil Général, lundi matin, la plupart des délégués étaient rendus et leur nombre approchait 200. La grande salle du Monument National était remplie, lorsque les distingués invités et les officiers généraux prirent leurs sièges.

M. l'abbé Gauthier, adressa des remerciements au comité de réception pour l'empressement et le zèle dont il avait fait preuve, puis il fit allusion en termes élogieux à l'éloquent sermon prononcé par M. l'abbé Roy.

Sa Grandeur Mgr LaRocque parla ensuite en termes hautement approuvateurs de l'Alliance Nationale, une société catholique et patriotique qui mérite l'encouragement des Canadiens-Français, et elle mit les nôtres en garde contre les sociétés neutres. Sa Grandeur donna ensuite sa bénédiction aux membres.

M. Joseph Contant, P. G., remercia délicatement Sa Grandeur et exprima sa satisfaction de l'accueil que Sherbrooke faisait à l'association.

Son Honneur le maire Bachand n'ayant pu assister à la réunion, M. J. E. Genest, protonotaire, président du comité de réception, et du cercle LaRocque, le pionnier des cercles de l'Alliance Nationale dans les Cantons

de l'Est, fit part d'une lettre de Son Honneur, exprimant son regret d'être absent et offrant une cordiale bienvenue aux délégués. Immédiatement après, les officiers généraux donnèrent lecture de leurs rapports et M. le Président Général annonça la composition des comités généraux de la Convention :

Comité de Finances: J. W. Michaud, président; J. de Vaudreuil, J. U. Lalonde, M.D., B. Dufresne et M. Havard.

Comité de Législation: Eug. H. Godin, président; J. P. Labarre, J. Ad. Sénécal, A. Drouin, J. H. Faribault,

Comité de Requêtes et Appels: Alphonse Pelletier, président; C. A. Breton, L. P. St-Louis, J. Demers, L. P. H. Lorrain.

Comité des Affaires diverses: A. Jacques, président; O. P. Hurteau, D. Viau, W. Lorrain, L. G. Jourdain.

Comité d'Initiative: Frs. Fauteux, président; A. L. Auger, G. M. Marcotte, J. Hébert, H. Garon.

Comité des Lettres de Créances: Arm. Grenier, président; J. E. Genest, L. O. D'Auray, Chs. B. Lacasse, J. A. Trudel.

Dans la soirée devait avoir lieu une excursion à North Hatley, mais comme le temps était menaçant l'excursion fut remise au lendemain et la convention se mit à l'expédition des affaires jusque tard dans la soirée.

Mardi, 18 août

Le Conseil Général siégea durant toute la matinée et l'après-midi, et c'est au cours de ces séances que M. le P. G. donna lecture de divers télégrammes qu'il avait expédiés ou reçus. En voici quelques-uns:

Mgr P. Bruchési,

Archevêque de Montréal,

Les délégués de l'Alliance Nationale, en convention à Sherbrooke, prient Sa Grandeur d'agréer avec leurs hommages respectueux leurs vœux ardents d'heureux voyage à la ville éternelle.

(Signé), Jos. CONTANT,
Président Général.

A M. Jos. Contant, Président Général,

Alliance Nationale, Sherbrooke.

Merci de vos bons souhaits. Recevez avec mes vœux pour le succès de votre convention, assurance de mon entier dévouement.

L'ARCHÊVÊQUE DE MONTREAL.

M. Jos. Contant, Président Général,

Alliance Nationale.

Les Artisans en convention offrent leurs meilleurs souhaits de prospérité en même temps que l'expression de leur amitié fraternelle à leurs confrères de l'Alliance Nationale.

(Signé) J. V. DESAULNIERS,
Président Général.

M. Contant, Président,

Alliance Nationale, Sherbrooke.

Le Conseil Exécutif et les délégués de la société l'Assomption réunis en convention à St-Joseph, N. B., sympathisent fraternellement avec votre société et font des vœux pour son progrès.

(Signé) Dr E. T. GAUDET,
Président Général.

Au Président Général de

l'Alliance Nationale, Sherbrooke,

Monsieur,

L'Union St-Joseph, en convention, offre ses meilleurs souhaits de prospérité et l'expression de leur amitié fraternelle à leurs confrères de l'Alliance Nationale.

(Signé) A. ALLARD,
Président Général.

Advenant la soirée et le ciel se montrant clément, la plupart des délégués prirent le train pour North Hatley, un gracieux village, accroché au pan d'une montagne, en face d'une grande nappe d'eau. Un vapeur, le *Pocahontas*, attendait les excursionnistes et ceux-ci s'embarquèrent aussitôt pour faire le tour du pittoresque lac Massawippi, aux eaux noires et profondes.

Puis tout le monde descendit au riche hôtel de Glen Villa, admirablement situé sur un plateau angulaire entouré de hautes et sombres montagnes qui faisaient ressortir la blancheur et l'élégance du grand édifice. A l'issue d'un somptueux banquet, les délégués revinrent à North Hatley d'où un train les ramena à Sherbrooke.

Mercredi, 19 août

Après l'expédition des autres affaires, on procéda aux élections, avec le résultat suivant:

Président Général, M. L. A. Lavallée, C. R.
Ancien P. G., M. Joseph Contant, Montréal.

1er Vice P. G., A. G. H. Béique, M. D., Magog.

2e Vice P. G., M. F. C. Laberge, I. C., Delorimier.

Secrétaire général, M. L. J. D. Papineau, Montréal.

Trésorier général, M. A. St-Cyr, Montréal.

Médecin en chef, M. Théo. Cypihot, Montréal.

Avisseur légal, S. Beaudin, C. R., Montréal.

Directeurs: MM. E. H. Godin, E. Brossard, J. W. Michaud, F. Fauteux, Montréal; L. O. Dauray, N. P., St-Denis.

Commission médicale: MM. C. A. Daigle, M. D., et J. H. Garceau, M. D., Montréal.

Auditeurs généraux: MM. O. Bourdon et J. A. Mignault, Montréal.

C. O. G., M. Philius Larivière, Montréal.

I. G., D. A. Daignault, Vailefield.

Comme les travaux de la convention étaient terminés, la grande majorité des délégués reprirent aussitôt le chemin de leurs foyers emportant le meilleur souvenir de leur séjour dans cette ville dont on ne saurait trop vanter les beautés naturelles, l'hospitalité de ses habitants, l'élégance de ses résidences, la propreté de ses rues et, surtout, son esprit de progrès. Montréal et Québec exceptés, la province de Québec ne possède peut-être pas de ville capable de rivaliser sous tous rapports avec cette localité enchantée. Le passage de l'Alliance Nationale dans Sherbrooke a été très bien vu et les habitants de la région ont paru fort sympathiques à notre association, aussi croyons-nous que l'Alliance devra, étant maintenant mieux connue, augmenter rapidement en popularité et en effectif dans le sud de la province.

Liste des membres du Conseil Général présents à la Session de 1908

St-Joseph, No 1, Prud'homme Alex, Bourdon O.; Mont-Royal, No 2, Lalonde J. U., Azarie Guimond Jr, Hurteau C. O.; Beauharnois No 3, Doutré Alexis; Dorval, No 4, Décaré R. B.; Ville-Marie, No 5, Massicotte E.-Z.; Sacré-Cœur, No 6, Michaud J. W., Mousseau J. G., Lapierre J. A., Dufault W.; St-Pierre, No 8, Laramée Art, Raoul Dumouchel, Bénéard T., Havard M., Dugas D.; Ste-Geneviève, No 9, Ladouceur Dan, St-Charles No 10, Dagenais E. G., Michel Bourdon, Trudel J. A.; Notre-Dame, No 11, Simoneau Naz; St-Henri, No 12, Perras J. E.; St-André, No 14, Marcell J.

E.; St-Stanislas, No 22, Adel Raymond; Notre-Dame de la Garde, No 24, Lalonde Ant; Larocque, No 25, Genest J. E.; St-Martin, No 28, Lorrain Wilf.; Hochelaga, No 29, Rivet Adél, Garceau J. H., Desjardins Wilf., Salaberry, No 34, Laplante Léop.; St-Paul, No 36, Moïse Jodoin; St-Vincent, No 42, J. E. Lachapelle; St-Louis, No 44, De Vaudreuil J.; Sagard, No 48, Brousseau Fern.; Jacques-Cartier, No 49, A. V. Robert, A. S. Pelletier; St-Guillaume, No 50, Gauthier L. A. D.; Jeanne d'Arc, No 53, Viau D. Gauthier, T. A., Pilon Euc.; Ste-Justine, No 58, Ménard Ad.; Maisonneuve, No 1, Faribault Léon; Notre-Dame de Hull, No 64, F. A. Labelle; Laprairie, No 66, Lefrançois Arm; St-Hyacinthe, No 67, Breton C. A., Jos. Godbout; St-Pie, No 68, E. L. Choquette; St-Barthélémy, No 72, O. Lanoie; Charlemagne, No 73, Martineau J. B., Cadioux de Courville L. N.; Bourget, No 79, Labarre J. P., Adel Corsin; St-Casimir, No 83, J. A. Bélanger, J. A. Chartier; D'Argenteuil, No 84, O. B. Lafleur; St-Grégoire, No 86, Hélié O.; St-Benoît, No 87, Pagé Jos, St-Luc, No 90, Labbé Ls., Ant. Gignac; Notre-Dame des Victoires, No 94, J. A. Gauvin; Beauport, No 97, J. Tessier-Laplante; Ste-Rose, No 98, A. A. Legault; St-François d'Assise, No 100, G. Lachance; Richelieu, No 102, Desloges Oct, Gagnon A.; Notre-Dame de Lourdes, No 104, Forgues Am.; Champlain, No 108, DeGuise Chs, Gingras A.; Delorimier, No 112, Désautels Léon, Guyon Em.; St-Valentin, No 113, Martin T. P.; St-Eusèbe, No 114, Ranger J. A.; Notre-Dame de Granby, No 116, Peltier P. A.; St-Auguste, No 117, Sénécal Adol.; Garneau, No 118, J. M. Marcotte; St-Lambert, No 121, Rabeau F. X. (Abbé); Duvernay, No 123, Latreille J. A.; Trifluvien, No 124, A. Spinard, Jourdain L. G.; St-Edouard, No 126, Lacasse C. B.; Olier, No 127, Grenier Arm; St-Sauveur, No 128, Gosselin Jos, Paradis J. A.; Marieville, No 132, H. F. Desmarais; Bruchési, No 135, St-Louis P., A. Dufresne, Comtois Z.; Chambly, No 139, Jos Demers; St-Pierre aux Liens, No 145, Gauron Eug.; Ste-Marie, No 146, Jacques Alf, Marois Jos; Chénier No 148, A. J. Guy; St-Jean-Baptiste, No 149, Lorrain L. P. H., Forget L. J.; Edmonton No 151, Fillion No 152, Langevin No 153, Letellier No 155, Provencher, No 156, Martin No 157, A. L. Auger; Leclerc, No 158, Hurteau O. P., Bolduc Jos.; Béland, No 159, Bonvouloir J. A.; Verdun, No 160, Bougite

Victor; Ste-Scholastique, No 162, Rochon P. E.; Dollard, No 163, H. Benoit; St-Louis de Gonzague, No 164, Viau Ad.; St-Paul de Grand'Mère, No 165, Léon Pratte, J. A. Marion; Lachesnaye, No 166, Talbot Evar.; St-Pascal, No 169, Lavoie J. L.; Léon XIII, No 170, Beaulieu J. E.; Crémazie, No 171, Monet Geo; Frontenac, No 172, Drouin Ars.; Contant, No 173, Dalpé C. A., Dufresne J. B. M.; Papineau, No 177, Larivière Emery; St-Camille, No 179, J. Beaubien; St-Philémon, No 180, W. Duplin; Racine, No 182, Lemieux J. P. C.; St-Alphonse, No 186, E. Roberge; St-Désiré, No 189, Champagne D.; St-Ferdinand, No 190, Roberge P. A.; Victoriaville, No 191, Alloué, J. A.; La Salle, No 197, Fautoux F.; St-Stanislas d'Ascot, No 200, Morin J. B.; Pie X, No 204, J. A. Baille; St-Apollphe, No 205, Nadeau J. F.; Lafontaine, No 206, Dulude P., Beaudoin E., Colletterie J. W.; St-Denis, No 207, Daurey L. O.; Lemoine No 211, J. E. David; Cadieux, No 212, F. Péloquin; St-Praxède, No 217, Ponton F. G; Gravel, No 219, F. X. Tremblay; Trois-Pistoles, No 220; Côté J. E.; Immaculée Conception, No 224, Barbeau P. A.; Viger, No 227, H. A. Quintal; Dufresne, No 228, E. Jutras; Laviolette, No 231, Nap. Fortin; D'Youville, No 233, G. H. Vaillancourt; Roberval, No 235, Deneau Vict.; DeBeaujeu, No 236, Grégoire L. A.; Roussin, No 240, McDuff Em.; Rimouski, No 241, H. Garon; Laflamme, No 243; Bériau L. A.; St-Philippe, No 244, Frénette Ls.; Bic, No 245, Manseau Cam.; St-Thomas, No 246, Phil. Gilbert; St-Edmond, No 248, Vincent N. L.; Richmond, No 250, Bédard A. J.; De la Peltrie, No 251, Bissonnette P. A.; Du Plessis, No 255, Chamberland Alb; Mont-Carmel, No 260, Lemieux E.; Boucherville, No 262, Leprohon J. L.; Royal, No 267, H. de Châteauvert; St-Alban, No 269, Perrault C.; Mercier, No 271, Routhier J. G.; Pointe-Claire, No 277, Jos. Hébert; Nominique, No 287, Zotique Gauthier; Annonciation, No 288, Ubald Gamache; Chapleau, No 294; Morinville J. A.; Tétraultville, No 296, J. E. A. Arnault; Laurier, No 300, Isid. Moquin; St-Marc, No 308, Lebœuf J. E.; St-Alexandre, No 309, Gosselin A. P.; Villeray, No 311, Jos. Arnault; Bréboœuf, No 312, Wm. Parsons; Bourassa, No 313, Alf. B. Pelletier; Parent, No 314, Simoneau L. A.; St-Charles Borromée, No 315, E. P. Bédard; Membres fondateurs: Delorme L. N., Doutré Alexis, Mathieu L. Z., Dubuc Pierre, J. O. Lalonde,

J. B. Deschamps, J. W. Blanchet; Ex-membres du B. E.: Duquette Chs, Crépeau F. G., Martineau M.; Membres du B. E. et O.G.; Garceau J. H., M.B.M.; Daigle C.A., M.B.M.; Mignault J. A., Auditeur Général; Bourdon O., Auditeur Général; Daignault D. A., Introduceur Général; Larivière P., Commissaire Ord Général; Brossard J. E., Directeur; Delorme A., Directeur; Lapierre J. A., Directeur; La-berge F. C., Directeur; Godin Eug.-H., Directeur; Beaudin S., Aviseur Légal; Cypihot T., Médecin en chef; St-Cyr A., Trésorier-Général; Papineau L. J. D., Secrétaire-Général; Béïque A. G. H., 2ème Vice-Président-Général; Lavallée L. A., 1er Vice-Président-Général; Laporte H., Ancien Président Général; Contant Jos, Président Général.

LE PUBLIC ET LES JOURNAUX

Un journal américain fait remarquer qu'il est bien difficile pour un journal de contenir tout le monde... et... surtout ses lecteurs.

Editer un journal, dit-il, est un travail très plaisant comme on peut le voir. S'il contient trop de politique, personne n'en veut; s'il en contient trop peu, personne n'en veut. Si les caractères sont trop petits, on ne peut pas lire; s'ils sont trop gros, on dit qu'il n'y a rien à lire. S'il publie des dépêches, on dit que ce sont des mensonges; s'il n'en publie pas, on dit qu'il n'est pas sérieux et qu'on les supprime pour raison politique.

S'il donne quelque "bon mot", on dit qu'il est fait par des têtes sans cervelle; s'il n'en donne pas, on dit qu'il est fait par des pinces-sans-rire.

S'il publie quelques relations originales, on le blâme de ne pas donner quelque chose de plus sérieux; s'il en donne, on trouve qu'il ne sait pas distraire et qu'il donne ce qu'on a déjà vu dans d'autres journaux. S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire; s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité; s'il n'en donne pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien. S'il donne un article qui peut intéresser les femmes, les hommes sont mécontents et vice-versa.

Si le directeur du journal va à l'église on dit que c'est un cléricale; s'il n'y va pas, on

trouve que c'est un homme sans foi, ni conscience. S'il reste au bureau pour diriger son journal, on dit qu'il a peur de se montrer; s'il sort trop souvent, qu'il va dans un café, on dit qu'il ferait mieux de diriger son journal. S'il ne paie pas ses fournisseurs régulièrement, on dit qu'on ne peut avoir confiance en lui, et si, au contraire, il paie régulièrement, il y a des gens qui trouvent qu'il a volé son argent.

Bien amères les réflexions de notre confrère américain, mais combien justes pour la plupart!

●

I

**Amendements aux Statuts adoptés par
le Conseil Général à sa dernière
session qui entreront en vi-
gueur le 17 octobre pro-
chain.**

I

Distinction des membres, professions, etc.

Art. 6.—En retranchant dans le dernier paragraphe, le mot "délibérative" et en le remplaçant par le mot "consultative"; puis en ajoutant, à la fin du paragraphe, les mots "mais non à la charge de délégué."

Art. 7.—En substituant au texte du 8e paragraphe, les mots "Ne pas avoir été refusé par le Médecin en chef, au cours des six mois qui précèdent la demande d'admission."

Art. 9.—En substituant au texte de cet article, les mots: "Ne sont pas admissibles comme membres participants: les aéronautes, les employés à la fabrication ou à la manipulation des matières explosives dangereuses, les artificiers, les mineurs dans les mines de charbon, les plongeurs ou scaphandriers, les pompiers dans les cités, les vidangeurs, les souffleurs de verre, les aiguiseurs d'outils tranchants, les militaires en service actif, les fondeurs, les mouleurs et polisseurs en cuivre, les employés dans les fabriques de blanc de plomb, les hôteliers ou débitants de liqueurs enivrantes au verre et les commis de leur établissement servant au comptoir, les ingénieurs et les chauffeurs sur les locomotives de chemin de fer, les employés à l'accouplement des wagons et à la formation des trains de fret dans les cours de chemin de fer, les marins faisant des voyages au long cours, les employés à la construction, à la réparation et à l'entretien des lignes de téléphone et de lumières électriques et les personnes exerçant toute autre profession que le Médecin en chef déclaré prohibé par décret approuvé du Bureau Exécutif."

1. Un membre participant qui abandonne sa profession pour exercer une profession prohibée, est de droit exclu de la société.

Il lui est remis, s'il en fait la demande dans les six mois, un certificat de participation acquise égale à la moitié du montant de contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Cependant si ce membre compte au moins un an de sociétariat, il peut continuer à être membre participant en payant mensuellement un supplément de contributions égal au taux de ses contributions régulières. Dans ce cas le membre doit immédiatement informer le secrétaire financier de son cercle de son changement de profession. S'il néglige pendant un mois de donner cet avis, il est *ipso facto* frappé de suspension. Dès que le secrétaire-financier a été informé de ce changement de profession, il en avise le Secrétaire général, par son rapport mensuel.

2. Un membre est sensé avoir abandonné sa profession aux termes du présent article, six mois après la date à laquelle il a commencé à exercer une profession prohibée.

3. Tout membre qui a cessé d'exercer une profession prohibée depuis plus de dix mois, qui est en bonne santé et dont le risque n'a pas été aggravé pendant l'exercice de cette profession, peut, en fournissant au Président Général et au Médecin en chef la preuve satisfaisante à cet effet, se libérer, pour l'avenir, de l'obligation de payer le supplément de contribution ci-dessus statué.

4. Les membres qui étaient astreints, avant le 17 octobre 1908, à l'obligation de payer un supplément de contributions, parce qu'ils avaient exercé ou exerçaient une profession alors réputée dangereuse et maintenant classifiée comme profession prohibée, ne sont pas tenus de verser les suppléments de contributions établis par l'article 9, mais ils continuent de payer un supplément de contributions de dix cents par \$500, sur les taux exigibles pour la caisse de dotation et de dix cents sur les taux exigibles en vertu de l'article 181, jusqu'à ce qu'ils aient été libérés de cette obligation, aux conditions déterminées par le paragraphe précédent.

Art. 9A, 9B, 9C, 9D et 9E.—En abrogeant les art. 9A, 9B, 9C et 9E et en transposant le texte de l'article 9D à l'article 9A.

Art. 29A.—En ajoutant après le mot "doit" le mot "en" et en retranchant dans la 5e ligne les mots "la date de sa naissance".

Art. 31.—En retranchant les mots "6% par an. Il n'y a pas lieu à remboursement" et en leur substituant "5% par an. Il y a lieu à remboursement, sans intérêt."

II

Mode d'Admission, etc.

Art. 17.—En retranchant les mots "ses diplômes et" et en les remplaçant par le mot "son".

Art. 19.—En abrogeant le texte de cet article et le remplaçant par le suivant:
"Les conditions d'admissibilité énumérées aux paragraphes 1, 3, 4 et 5 de l'article 7 et le mode d'admission requis et prescrit

" pour un membre participant agrégé à un "cercle, sont également obligatoires pour l'admission des membres honoraires de cercle. " Cette admission pour être définitive doit " être approuvée par le Président Général dans " les deux mois qui suivent la date à laquelle " il a signé l'engagement d'honneur, à défaut " de quoi cette admission devient nulle. Il " sera émis un diplôme par le Président Gé- " néral attestant son admission comme mem- " bre honoraire."

Art. 10.—En ajoutant à la fin de cet article, le paragraphe suivant :

" 3o. Verser à titre de dépôt, le droit d'en- " trée d'après les taux déterminés par l'article " 176. Au cas de refus du candidat, ce dépôt " lui est remboursé."

Art. 175.—En substituant au texte de cet article, les mots : " Le candidat et le membre qui subissent l'examen médical aux termes de la formule No 2, paient au médecin-examineur un honoraire de deux dollars; s'il s'agit d'un certificat de santé, cet honoraire n'est que de cinquante cents."

Art. 176.—En remplaçant le texte de cet article, moins le dernier paragraphe par les mots. " Le droit d'entrée que doit verser un membre à son admission est de cinquante cents par cinq cents piastres de capital-héritage assuré par le certificat de participation qu'il obtient."

Art. 213.—En substituant au paragraphe "(a)" les mots : " de l'honoraire d'enregistrement pour tous les membres participants admis et ceux qui ont obtenu une augmentation de certificat de participation, dans le mois précédent, au taux de 50 cents par \$500 de capital-héritage assuré."

Art. 385.—En remplaçant les six premières lignes de cet article par les mots : " Le droit d'entrée que doit payer un candidat à son admission est de cinquante cents par cinq cents piastres de capital-héritage assuré par son certificat de participation."

Art. 11.—En changeant à la 4e ligne, le mot " admission " par le mot " acceptation."

Art. 12.—En remplaçant tous les mots de cet article, par les suivants :

" Sur réception du rapport du Comité de " Régie, le cercle prononce au scrutin secret " sur l'acceptation ou le rejet du candidat. " Pour être accepté celui-ci doit obtenir les " deux-tiers au moins des suffrages exprimés. " L'acceptation du candidat par le scrutin " constitue une recommandation favorable du " cercle au Bureau Exécutif. Le secrétaire- " archiviste doit avertir le candidat de se " présenter au médecin-examineur pour sub- " bir l'examen médical et transmettre au " Conseil Général, sous trois jours, la carte " de présentation, contenant le certificat d'ac- " ceptation par le cercle. Au cas de refus " d'un candidat par le Comité de Régie, ou " par le cercle, le secrétaire-archiviste lui en " donne avis et en prévient immédiatement " le Secrétaire général."

Art. 14.—1o. En ajoutant après le mot " secrétaire " à la 3e ligne le mot " archi- " viste."

2o En ajoutant ce qui suit après les mots " Bureau Exécutif," et :

" 3o Et leur verser l'honoraire d'examen fixé par l'article 152."

Art 15.—En substituant au texte de cet article les mots : " Le candidat doit être en " bonne santé au moment de son admission. " Celui qui n'a pas été admis dans les 45 " jours qui ont suivi son acceptation par le " Médecin en chef peut être encore admis " dans les 30 jours suivants en justifiant du " bon état de sa santé, par sa déclaration ex- " presse et le certificat du Médecin-exami- " nateur, tel que prescrit par la formule No " 2A. Cette déclaration et ce certificat sont " annexés à la demande d'admission et à l'ex- " amen médical pour en faire partie. L'ad- " mission d'un candidat date du jour de l'é- " mission de son certificat de participation par " le Président Général et le Secrétaire général, " sous la réserve toutefois du droit de veto " établi à l'article 17."

Art. 15A, 15B.—En abrogeant ces deux articles.

Art. 16.—En remplaçant le texte de cet article par le suivant : " Le Secrétaire général expédie au secrétaire-archiviste sans retard, les certificats de participation des catégories et somme autorisées par le Médecin en chef, pour chaque membre qui y a droit, et, au secrétaire-financier le livret de reçu du nouveau sociétaire, après y avoir indiqué les nom, prénoms, numéro matricule, date d'admission, taux de contributions, etc.

" Il avise les cercles de la décision du Médecin en chef refusant les candidats, afin que les secrétaires-archivistes en avertissent ces derniers."

Art. 18.—En substituant ce qui suit au texte de cet article :

" Sur réception des certificats, le secrétaire-archiviste avertit diligemment les nouveaux membres de leur admission et leur indique la date et le lieu de la prochaine assemblée du cercle, afin que ceux-ci puissent s'y présenter pour recevoir de ses mains leur certificat de participation et un exemplaire des statuts, et prononcer et signer ensuite l'engagement d'honneur. Avant de remettre aux membres le certificat, le secrétaire-archiviste inscrit au registre des sociétaires les renseignements requis. Le nouveau membre doit ensuite se présenter au secrétaire-financier pour acquitter ses versements et recevoir son livret de reçus. C'est dans ce livret que le secrétaire-financier sera tenu d'accuser réception des différents versements effectués par le sociétaire pendant la durée de son sociétariat. A défaut de livret de reçus, les livres tenus par le secrétaire-financier font foi des paiements effectués."

Art. 29.—29A. En abrogeant le texte de l'art. 29 et en y substituant celui de l'article 29A.

Art. 82.—En retranchant dans le premier paragraphe tous les mots après " examen médical même."

Art. 100.—En retranchant tous les mots de

cet article après le mot "sera" dans la 6ème ligne et les remplaçant par les suivants :

"connu sous un nom et un numéro d'ordre qui lui seront donnés par le Bureau Exécutif."

Art. 102.—En substituant au 1er paragraphe le 3ème paragraphe, au 2ème le texte du 1er et au 3ème, le texte du 2ème paragraphe.

Art. 103.—En substituant à cet article le texte suivant :

"Ceux des signataires de la requête dont l'examen a été agréé par le Médecin en chef, sont admis membres de l'association, le jour de l'émission de leur certificat de participation par le Président Général et le Secrétaire général et jouissent à titre de fondateurs du cercle."

"Ils doivent être au nombre de 30 au moins, sauf les cas d'exceptions approuvés du Président Général.

"Ils doivent aussi être en bonne santé le jour de leur admission et avoir versé entre les mains de l'organisateur le droit d'entrée établi par l'article 176.

Art. 107.—En retranchant dans cet article le chiffre "30" et le remplaçant par "45", et retranchant tous les mots de cet article après le mot "santé" dans la 6ème ligne et leur substituant: "aux conditions déterminées par l'article 15."

Art. 110.—En substituant au paragraphe "B" le suivant: "Les honoraires d'enregistrement, au taux de cinquante cents par \$500 de capital-héritage assuré, pour tous les fondateurs, et le droit d'inscription pour ceux qui sont inscrits à la caisse centrale des malades."

III

Caisse et Placements, etc.

Art. 201.—En ajoutant le paragraphe suivant à la fin de cet article: "Il est aussi institué au Conseil Général une Caisse d'Épargne des Cercles."

Art. 203.—En retranchant dans le paragraphe 4 les mots "dépenses qui se rattachent immédiatement à ces bénéficiaires" et en les remplaçant par ceux-ci: "les frais judiciaires encourus se rattachant immédiatement à ces bénéficiaires".

Art. 207A.—En intercalant l'article suivant après l'article 207: "La Caisse d'Épargne des Cercles reçoit dans les conditions établies par arrêté du Bureau Exécutif, quant au taux d'intérêt accordé et au mode d'effectuer les retraits et dépôts de fonds, les sommes versées par les cercles qui lui sont destinées et les intérêts et autres revenus nets réalisés sur son capital.

Cette caisse effectue les remboursements de capitaux qu'elle doit aux cercles ainsi que le service des intérêts dus à ceux-ci sur leurs placements."

Art. 207B.—Cet article sera intercalé après l'article 207A: "Les fonds disponibles des différentes caisses sont confondus, pour les

fin de placements et les intérêts et revenus nets produits par les fonds ainsi investis sont partagés semestriellement entre les différents caisses au prorata de leur capital."

Art. 226.—1. En retranchant les mots "soit dans le but d'acquérir des immeubles;"

2. En ajoutant à la fin du paragraphe "1" les mots "et par le Bureau Exécutif."

IV

Les Cercles et Bureaux de Perception

Art. 394.—En remplaçant le mot "vingt" par le mot "trente."

Art. 113.—En retranchant dans le paragraphe "3" les mots suivants: "y compris tout ce qu'il doit pour le mois suivant."

Art. 120, paragraphe 7.—En ajoutant à la fin de ce paragraphe: "pour le Conseil Général; toutefois cette sanction n'est pas obligatoire lorsqu'il s'agit de fixer ou de modifier les dates, lieux et heures des assemblées du cercle ou de la perception, le salaire des secrétaires-financiers et archivistes, le taux de la cotisation mensuelle et les limites des circonscriptions de visite."

Art. 121.—En ajoutant après le mot "général," dans la cinquième ligne, les mots "de l'un de ses représentants de province."

Art. 152.—En ajoutant, à la fin de cet article, les mots "Il fait rapport annuellement, et lorsque requis, au Conseil Général, tel que prescrit par celui-ci et d'après la nature des fonctions qu'il a eu à remplir comme médecin-examineur."

Art. 183.—En ajoutant le paragraphe suivant à la fin de cet article: "Le Bureau Exécutif peut toujours par la suite révoquer ce règlement en donnant avis au cercle à cet effet, si le cercle n'a pas fait remise au Conseil Général, intégralement, au temps prescrit, du montant dû pour rétribution, et dans ce cas le Conseil Général peut imposer une cotisation mensuelle spéciale et temporaire sur les membres dudit cercle dont le produit servira à acquitter la somme due au Conseil Général pour rétribution et les frais encourus pour constater la situation du cercle et imposer et percevoir cette cotisation."

Art. 220.—En ajoutant après le mot "dotation" à la fin de la première ligne "et à la caisse centrale des malades."

Art. 228.—En remplaçant le chiffre "1er" par le chiffre "31" dans la dernière ligne.

Art. 229.—En remplaçant "30 novembre" par "31 décembre".

Art. 214.—En remplaçant le mot "décembre" par le mot "janvier" dans l'avant dernière ligne.

Art. 230.—En remplaçant les mots "huit jours de décembre" par "quinze jours de janvier" et en remplaçant les mots "dix janvier suivant" par les mots "trente et un janvier."

Art. 204c et 211.—En remplaçant le mot "décembre" par le mot "janvier."

Art. 135.—En remplaçant le mot "décembre" par le mot "janvier."

Art. 321.—En ajoutant à la fin de cet article "Le chiffre de l'amende est doublé à compter de la date de la suspension du cercle pour chaque mois ou fraction de mois de retard apporté à la transmission des rapports ou remises. Au cas de récidive dans l'année, le chiffre de l'amende est doublé."

Art. 361.—En ajoutant à la fin de cet article "Le Bureau Exécutif peut déclarer vacante les fonctions d'un ou des officiers responsables de la suspension de leur cercle."

Art. 388.—En ajoutant à la fin du dernier paragraphe "Le Bureau Exécutif peut néanmoins dans la suite révoquer cette décision, s'il n'a pas reçu intégralement, au temps prescrit, la rétribution due pour tous les membres de ce bureau. Dans ce cas ou si le bureau de perception néglige d'acquitter ce qu'il doit pour fournitures ou autres objets, le Conseil Général peut imposer une cotisation mensuelle temporaire pour sa caisse générale sur les membres de ce bureau pour recouvrer ce qui lui est dû de ce chef et les dépenses encourues pour remédier à cet état de chose."

Art. 324.—En ajoutant à la fin de cet article "et les cercles suspendus dont l'effectif compte moins de 15 membres."

V

Conseil Général

Art. 38.—En retranchant au paragraphe 2, les mots "le tiers au moins des membres" et les remplaçant par "trente officiers et membres au moins".

Art. 39.—En substituant au texte de cet article celui-ci: "Le Président Général convoque le Conseil Général en session extraordinaire, sous cinq jours de la réquisition qui lui a été présentée. Il doit fixer cette session à une date variant de vingt à trente jours de celle de la réception de la demande. Il indique dans son arrêté, tel que spécifié dans la requête, le but de la réunion, ainsi que l'endroit, le jour et l'heure où elle aura lieu, et il requiert le Secrétaire général d'en donner avis aux cercles, aux officiers et aux membres du Conseil Général. Le Secrétaire général doit leur adresser ces avis, tel que requis, sous trois jours dans la forme déterminée par l'arrêté du "Président Général."

Art. 40.—En remplaçant cet article par celui-ci: "Il est aussi donné avis de cette "convocation, par voie du journal officiel de "la société."

Art. 43A.— En intercalant cet article après l'article 43: "Le Conseil Général peut "en tout temps, pendant la session, élever "jusqu'à dix le nombre de membres constituant l'un des comités mentionnés dans "l'article précédent. Dans ce cas il faut la

"présence de la majorité des membres ayant "voix délibérative dans ledit comité, pour "pouvoir délibérer."

(A suivre)

ENCYCLOPEDIE

La pipe à tabac dans la forme qu'elle a aujourd'hui passe pour avoir été inventée par le Dr Villarius en 1690.

* * *

A Breslau, en Allemagne, on montre aux étrangers une cheminée en papier, haute de dix-sept mètres et tout à fait à l'épreuve du feu.

* * *

Le seul marché de la Villette, à Paris, livre en moyenne à la consommation par semaine: 4,752 bœufs, 1,508 vaches, 4,425 veaux, 26,000 moutons et 10,800 porcs.

* * *

Le budget municipal de New-York était de \$117,000,000 en 1907, soit le cinquième des budgets réunis de 151 cités américaines dont la population dépasse 30,000.

* * *

Les chevaux mangent avec une extrême lenteur. Il leur faut en moyenne une heure un quart pour absorber 4 livres de foin sec, dont ils font en moyenne de 60 à 65 bols.

* * *

Un juge de la cité de Londres a ordonné le paiement d'une dette de 10 livres sterling contractée envers un prêteur, à raison de un penny par mois. Dix livres valant \$50, c'est à peu près dans deux cents ans que la dette sera tout à fait éteinte!

* * *

La phrase anglaise devient de plus en plus courte et concise. Sa moyenne autrefois était de 55 mots. Plus tard, il y a 50 ans, elle fut de 30. Aujourd'hui le journaliste qui sait son métier et sa langue ne dépasse pas une moyenne de 18.

* * *

Contrairement à ce qu'on en pourrait penser communément, l'éléphant parcourt les forêts sans laisser de traces de son passage; la dextérité de sa trompe qui relève et écarte les lianes sur son passage, l'élasticité de son pied ne laissent d'empreintes qu'autant que le terrain est défoncé par les pluies.



Rapport Officiel du Concours

Du 1er février au 30 avril 1908

PRIX ADJUGÉS AUX CERCLES

1ère Division

- Un é-andard aux armes de la société, (requis au moins 20 membres) **Cercle Frontenac, No 172**, augmentation 21 membres.
 Un fanion aux armes de la société (requis au moins 15 membres) **Cercle Sacre - Coeur, No 6**, augmentation 18 membres.
 Une série d'insignes d'officiers, (requis au moins 10 membres) **Cercle St - Edouard, No 126**, augmentation 11 membres.

2ème Division

- Une série d'insignes d'officiers, **Cercle Roberval, No 235**, augmentation 11 membres.

PRIX ADJUGÉS AUX MEMBRES

PRIX D'HONNEUR

J E Arnault,	Cercle Frontenac,	No 172,	35	membres	dont 21 en règle,	\$91 00
T. Brault,	B P Ste-Philomène,	216,	10	"	en règle,	27 50
L A Lucroix,	Cercle St-Casimir,	82,	10	"	dont 8 en règle,	24.00
J C Perron,	Cercle Salaberry,	34,	11	"	dont 7 en règle,	23.75
A Constantin,	Cercle St-Edouard,	126,	7	"	en règle,	15.75

Autres Prix

\$ 2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis membre durant le concours.

Noms	Nos. Cl.	Mbrs.	\$	Noms	Nos. Cl.	Mbrs.	\$
Larin C. E.	1	2	4.00	Gingras J. H.	108	3	6.00
Caron J. E.	5	4	8.00	Caré O. N.	116	2	4.00
Varin D.	6	2	4.00	Jacob J. P.	119	2	4.00
Lapierre J. A.	6	3	6.00	Legault O.	123	2	4.00
Fillatrault M.	6	2	4.00	Lacelle Jos.	126	2	4.00
Abel Ern.	6	6	12.00	Desroches E. A.	149	2	4.00
Leblanc E.	6	4	8.00	Archambault	158	3	6.00
Dugas D.	8	2	4.00	Fontaine L. O.	163	2	4.00
Martineau M.	8	2	4.00	Deanger E.	165	2	4.00
Gagnon L.	15	5	10.00	Monet G.	171	2	4.00
Thibaudau S.	15	2	4.00	Bastien J. E.	173	3	6.00
Leclerc A.	20	2	4.00	Denis A. H.	177	2	4.00
Therrien H.	21	2	4.00	Beaudoin J. G.	181	2	4.00
Bédard E. P.	25	2	4.00	Guertin E.	212	2	4.00
Caron H.	27	2	4.00	Thibault A.	212	2	4.00
Blanchard A.	33	4	8.00	Leclerc P.	212	3	6.00
Boileau O.	43	3	6.00	Rousseau C.	224	3	6.00
Chartrand O.	49	5	10.00	Castonguay A.	225	2	4.00
Bourret A. E. S.	49	2	4.00	Gl...emette A.	225	2	4.00
Millette H.	50	2	4.00	Bastien J. W.	229	3	6.00
Frigaud L. D.	50	2	4.00	Bruneau U. J.	235	2	4.00
Desjardins R. O.	50	2	4.00	Boisvert J. G.	235	2	4.00
Gendron J. H.	67	2	4.00	Cormier D.	236	2	4.00
Godbout J.	67	2	4.00	Farrier C.	238	2	4.00
Choquette E.	68	2	4.00	Gervais O.	240	3	6.00
Lanoix O.	72	2	4.00	Castonguay A.	240	2	4.00
Roy J. H.	78	5	10.00	Pineau M.	241	7	14.00
Vézina D.	79	5	10.00	Morency C.	284	3	6.00
Pepin L. P.	79	3	6.00	Moquin I.	300	4	8.00
Piché W.	79	4	8.00	Trudel J.	305	3	6.00
Gingras Jos.	96	3	6.00	Delisle J. O. A.	235	6	12.00
Leclerc G.	99	2	4.00	Dionne A. A.	238	6	12.00
Galarneau A.	100	3	6.00	Leblanc J. G.	B.P. 123	2	4.00
Bouchard H.	108	2	4.00	Raymond J.	B.P. 220	2	4.00

En outre 138 membres ont présenté chacun un membre et ont droit à \$2.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par
la Législature de la Province de Québec
en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tél. Bell 2255.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1908

ÇA ET LA

La prochaine convention aura lieu à Mont-
réal, en 1910.

M. A. L. Auger, de Winnipeg, Man., repré-
sentaient les cercles de l'Ouest Canadien.

Cinquante-neuf nouveaux cercles et B. P.
ont été institués depuis la dernière conven-
tion.

Le succès de l'excursion à North Hatley
est dû en grande partie à l'infatigable dé-
vouement de M. L. A. Dufresne, I. C.

D'après le discours le l'ex-Président Gé-
néral, il ressort que l' N. avait 17,685 mem-
bres en règle lors de la convention de 1906 et
19,850 cette année.

Le Conseil Général a voté une somme de
\$200 à Mgr Larocque pour des fins de chari-
té et une somme de \$100 à Mgr Bruchési
pour le denier de Saint-Pierre.

Le *Daily Record* de Sherbrooke, a publié,
chaque jour, de copieux rapports sur la con-
vention de l'Alliance Nationale. Nos remer-
ciements à ce confrère anglais.

Le *Progrès de l'Est* qui paraît deux fois la
semaine, dans cette même ville, a aussi con-

sacré plusieurs colonnes à l'Alliance Natio-
nale et nous lui en sommes bien reconnais-
sants.

Le comité de réception de Sherbrooke était
composé de MM. Genest, président; Biron,
Dufresne, E. P. Bédard, G. H. Vaillancourt,
J. O. Archambault, Légaré, Gatién et Lan-
glois. Le succès qui a couronné leurs efforts
doit leur être une noble récompense.

Durant le banquet, à Glen Villa, on a beau-
coup admiré le chant "O Canada terre de
nos aïeux" rendu à mi-voix. Mais pourquoi
quelques-uns s'obstinent-ils à terminer ce bel
hymne en remontant la gamme sous prétexte
d'harmonie. Ne gâtons pas l'œuvre magistra-
le de notre grand musicien Calixa Lavallée.

CONDOLEANCES

Les cercles et bureaux de perception sui-
vants ont voté des condoléances aux person-
nes ci-après mentionnées:

C. St-Barthélémy, No 12.—A M. J. A. Bar-
rette, à l'occasion de la mort de son épouse.

C. Delorimier, No 112.—A M. Alfred Dav-
is, à l'occasion de la mort de son enfant.

C. St-Roch No 213.—Au Dr L. A. Labrè-
che, à l'occasion de la mort de sa mère.

C. St-Vincent, No 42.—A M. J. C. Cham-
pagne et sa famille, à l'occasion de la mort
de sa mère, A. M. le Dr F. Lefils, à l'occasion
de la mort de son épouse. A la famille P.
Brière.

C. Marieville, No 132.—A la famille de
feu Paul Ladouceur. A M. Lucien Benoit, à
l'occasion de la mort de sa mère.

CERCLES REINTEGRES

Les cercles St-Benoît, No 87, et Lévis, No
109, suspendus le 1er d'août dernier, pour ne
pas avoir transmis avant cette date leur rap-
port et remise de juin ont été réintégrés le
14 d'août.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Certif. de part.	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
786	Alex Arpin	18	Cl. St-Hyasintho No 67	16-10-06	\$1000	21-4-08	20	Tuberc. pulm.	E Os igny
787	H Deschênes aux	35	Cl. Pier-eville No 80	16-5-01	1000	27-4-08	44	Noyade Accident	P E uélias
788	Jéosp. Frière	33	Cl. St-Vincent No 42	30-11-99	1000	24-4-08	47	Tuberc. pulm.	F Lefils
789	Xav'er Jacob	32	Cl. St-Théop du L. no 236	13-5-4	1000	25-4-08	35	Phtisie pulm.	J E Co'lin
790	Arsène Le-gault	50	Cl. Ste.-Geneviève No 9	25-5-04	1000	2-8-8	4	As hérale	D Ladouceur
791	Merv' E De ners	48	Cl. Sigaud No 46	17-7-94	1000	27-8-8	42	Tuberc. palm.	E Lalonde

INVALIDITE

				date dé- c l'validité	Montant payé	Maladie
Joseph Dixiel	33	Cl. Maskinongé No 39	25-4-94	500	18-6-08	Paralyse
Alfred Binet	32	Cl. Sacré-Coeur No 6	13-9-93	1000	17-6-8	600 Phtisie pulmonaire

Etat Financier

Au 31 Juillet 1908

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 Juin 1908	797,629.34
Produit des contributions	18,003.83
Intérêts	11,201.92

\$826,835.09

DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers de feu :

Jean Dumas	\$ 1,000.00
Alexandre Benoit	1,000.00
Louis Goulet	500.00
Adrien Labelle	1,000.00
Joseph Cusson	1,000.00
Calixte Lamarre	500.00
Elisée Parent	1,000.00
Louis Albert Payfer	1,000.00
" Invalidité Alfred Binette	500.00
" Remboursement contributions	10.61
" Divers	52.20
" Caisse Générale, 5% des contributions	900.25
" balance au 31 Juillet 1908	818,372.03

\$826,835.09

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 Juin 1908	26,557.08
Produit des contributions	1,336.18
Intérêts	365.00
Réserves	119.75

\$ 28,378.01

DEBOURSES

Par Indemnités	1,091.40
" Capital et réserve	512.29
" Caisse Générale, 5% des contributions	66.84
" balance au 31 Juillet 1908	26,707.48

\$ 28,378.01

CAISSE GENERALE

RECETTES

A 5% des contributions	967.09
" Rétribution	7,472.75
" Revue	49.81
" Droits d'entrée	75.50
" Revision et mutation	29.50
" Fournitures	95.45
" Intérêt	98.84
" Assurance garantie, officiers Cercles et B. P.	94.17
" Dépôts re-prêts	14.00
" Divers	12.75

\$ 8,909.86

DEBOURSES

Par Organisation	300.62
" Fournitures	129.50
" Propagande	436.33
" Entretien du bureau :	
Loyer	78.00
Eclairage	10.19
Téléphone, télégraphe, poste et express	74.46
Impressions et papeterie	41.36
Salaires d'officiers et employés	758.53
Divers	32.19
" Inspection	275.39
" Investigation réclamations	41.03
" Frais placement	5.00
" Revue	630.78
" Convention	1.00
" Assurance garantie officiers Cercles et B. P.	1.73
" Remboursement dépôts re-prêts	40.00

2,856.11

" balance au 1er Juillet 1908

48.90

A balance au 31 Juillet 1908

2,899.01

6,010.85

8,909.86

RESUME

Balance Caisse de Dotation	\$818,372.03
" " C. des Malades	26,707.48
" " Générale	6,010.85
" " d'Epargne	48,160.29

\$899,250.65

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	32,537.90
Municipalités Scolaires	46,402.12
Municipalités	36,560.00
Prêts hypothécaires	735,701.60
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brunswick	10,000.00
Cercle	60.00
En Banques, Hochelega, Provinciale et Nationale	38,936.61

\$900,198.23

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.

947.58

\$899,250.65

Montréal, 31 Juillet 1908.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

J. A. MIGNAULT,

Auditeurs.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées:

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITE DES RETARDATAIRES

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1,000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (210 et 375).

REINTEGRATION

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut:

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABRÉVIATIONS. — CL signifie Cercle; S.B.P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., Sec.-Financier; Md.E., médecin examinateur.

No 1 — CL ST-JOSEPH, Montréal: S.B.P.G. X. Le... 201 St-Urbain; Prés., Alex. Prud'Homme; S.F., Sheracke O., Md.E. G. E. Larin 255 St-Joseph, S.A., G. Bourassa 201 Versailles; Md.E. P. G. E. Chaplin 231 Seigneurie. Réunions, 2e et 4e lundi, 8 hrs p.m., sous-sec. assisté Joseph.

No 2 — CL MONT-ROYAL, Montréal: S.A., E.A. Grisé, 246 Workman; S.F., Herm. Moné 192 Duvernay; Keunon, L. et 3e vendredi, 45 vinet, 8 hrs p.m.

No 3 — CL BEAUX-BOIS, Montréal: S.A., Jos. Gaudier; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundi, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4 — CL DORVAL: S.A., Emery Quénel; S.F., J.B. LeFevre. Réunions, 1er et 3e mardi, 7.30 hrs p.m., Salle Tardif.

No 5 — CL VILLE-MARIE, Montréal: S.A. Édouard Barolet, 2336 St-Jacques; S.F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e mardi 8 hrs p.m., salle Bab, 25 rue Fulford.

No 6 — CL SAURE-CRUC, Montréal: S.A., Chaplain, R. v. P. L. T. Adam, Cha. Hon.; S.F., J. Nap. Perrault 857 Ontario Est; P. J. W. Michaud, 548, Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 449 Visitation; S.F., W. Dufault, 784 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredi 8 hrs p.m. salle St-Vincent de Paul.

No 7 — CL STE-ANNE DE BELLEVILLE: S.A., L. J. Boisau; S.F., et T. M. C. Bezner. Réunions, 3e mercredi, 7 p.m. salle J. S. Vallée.

No 8 — CL ST-PIERRE, Montréal: S.A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S.F., J. A. Mironneau 1390 St-Hubert. Réunions 2e et 4e jeudi, 8h. p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

No 9 — CL STE-ENFANTE, Co. Jacq. L'Antier; S.A., Al. dérc B. H. van; S.F., et T. A. Z. J. Libersan. Réunions, dernier mercredi, 7 h. p.m., chez e nota re Labersan.

No 10 — CL ST-CHARLES, Montréal: S.A., Chaplain, Rév. A. C. Robillard S.B.P.G., Leid. F. Rier, 146 Centre; Prés., F. X. A. Fortin, 238 Centre Md. E. E. G. Dagenais 541 Grand Tronc S.A., N. Bellais, 411b Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11 — CL NOTRE-DAME, Montréal: S.A. S.F. et T. Dr G. E. Cartier, 303 Carré Chabollis. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 140 rue St-Maurice.

No 12 — CL ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Ferras, 1838 Notre-Dame O. S.F., P. G. Potier 1055 St-Antoine Réunions, 2e et 4e jeudi, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St Henri, 1822 Notre Dame O.

No 13 — CL ST-JACQUES, Montréal: S.A., Raoul Lare, 187 St-Hubert; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi, 3 h. p.m., au No 30 St-Jacques.

No 14 — CL ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A., S. Thibaudau; S.F., et T. F. P. Vannier. Réunions, 4e jeudi, 8h. p.m., au Cha. cette.

No 15 — CL ST-MEDARD, Coteau-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 130 hrs p.m.

No 16 — CL ST-VAIER, Québec: S.A., L. J. B. Lépine, 59 rue Heroult; S.F. et Tres., Emédé Vallières, 412 St-François. Réunions, 2e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., salle Moisan.

No 17 — CL ST-ISAÏAS, Co. Beauharnois: S.A., Art. Braut; S.F. et T. Adéard Raymond Réunions dernier vendredi, 7.30 P.M., salle Raymond.

No 18 — CL NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot: S.A., W. J. B. F. J. Daoust. Réunions, 2e dimanche, 2 1/2 h. p.m., bureau du curé.

No 19 — CL LAROCQUE, Sherbrook: S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. P. Fédard. Réunions 2e jeudi, 7.30 hrs p.m. éd. rue Murray, rue King.

No 20 — CL ST-JOHN DE TERRERONNE; Chaplain M. La Hé Perrault; S.B.P.G. J. Charbonneau; Prés J. A. Thérien; S.A., A. Frigault S.F. et T., J. G. Gauthier; Md. E. E. L'Alain. Réunions 2e et 4e mercredi, à 7.30 hrs p.m., salle des Arts.

No 21 — CL ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C. A. Descaut, M. V. Descaut; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi, à 7.30 hrs p.m.

No 22 — CL ROCHELAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 25 Darling; S.F., W. Desjardins 38 Darling. Réunions, 2e et 4e lundi 8 hrs p.m. salle LaFleur, 87 Aylwin.

No 23 — CL MONTCALM, St-Jacques L'Abbaye: S.A. et T. M. 4e mardi, N.P.; S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche, 3 h. p.m., à la salle publique.

No 34-CL SALABERRY, Valleyfield: S. A., M. Châtel; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Montebello, rue Ste Coécile, à 1 heure

No 35-CL ST-PAUL, ville St Paul: S.A., N. Dombrowski; S.F. et T., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8.30 hrs p.m. salle Daoust.

No 37-CL CONTRECOEUR: S.A. J. E. D. G. Guyon, S.F., E. D. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7. p.m.

No 42-CL ST-VINCENT, Montréal: S.A., J. R. Lachapelle, 1856 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44-CL ST-LOUIS, Montréal: S.A. G. A. Maillois, 909 Demontigny Est; S.F., Jos. de Vaureuil, 733 St-André. Réunions 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Braut, 571 rue Berr.

No 45-CL RIGAUD: S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48-CL SAGARD, Sault-au-Récollet: S.A., Avila Provost; S.F., Fernand Bronsseau. Réunions, dernier vendredi, salle Provost, à 8 hrs p.m.

No 49-CL JACQUES-CARTIER, Lachine: S.A., J. S. A. Aubry; S.F., Alb. St-Denis. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph

No 50-CL ST-GULLAUME, Co. Yamaaka: S.A., P. E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche, 8 hrs p.m., salle Publique.

No 54-CL ST-JEAN CHRYSOSTOME: S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md. E. A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 58-CL STE-JUSTINE, S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Désiré Lauzon.

No 60-CL SOULANES, Les Cedres; S. A. Roch Lehoucq, Cascades Pointe; S.F., O. Laboulière. Réunions, dernier vendredi, salle J. A. Montpetit, 8 hrs p.m.

No 61-CL MAIRONNOUVE, Montréal: S. A. T. P. Fortin, 45 de Massey Harris Co Ltd, rue Selby, Westmount; S.F. Lesage, 45 de Massey Harris Co Ltd, rue Selby, Westmount. Réunions, 1er et 3e vendredis, sans messe, 8.30 p.m., sous Amers. et de fougny.

No 64-CL NOTRE-DAME DE FORT: S.A. Hor. Pire; 4 Britania; S.F. et T., Henri Bélanger, 154 Principale. Réunions, salle Lafoche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 65-CL ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie: S.A. Médard Forest; S.F. Geo. Dufort, N.P. Réunions, dernier mercredi, chez le notaire Dufort.

No 66-CL L'APRÈS-MIDI: S.A., Aphonse Durançon; S.F. J. B. Hébert. Réunions, 4e lundi, chez M. Dam Gravel

No 67-CL ST-HYACINTHE, S.A. M. L'Homme; S.F., L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mercredi 197, Cascades, à 8 hrs p.m.

No 69-CL ST-GEORGES, Maisonneuve: S. A., Michel Oudreau, 475 Oriens; S. F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 181 Lévesque.

No 72-CL ST-BARTHELEMY, Co. Berthier: Chapelain, Rév. Régis Bonin; S.B.P.G., J. Co. Lacroix; S.F., Ars Barrette, Md. E. Lundy; S.A., Jos. Joinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m.

No 73-CL CHARLEMAGNE, Ville St-Louis: S.B.P.G., J. P. Lamarque, N. F., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, 736 Men ass; S.A., Léon De-Poy, 490 av. Mt Royal. S.F. et T., J. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md. E., Srn. E. Lanson, 411 av. Mt-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 94 Pontiac, 8 hrs p.m.

No 74-CL BOURGET, Montréal: Chapelain, Rév. M. Demers, curé; S.B.P.G., J. C. Lamothe, 493a St-Hubert; Prés., J. P. Labarre, 333 Fullum; Md. E., Ad. Cousin, 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desautels, 177 Beaudry; S.F., Wilfr. Piché, 148 Sanguinet; Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine 8 hrs p.m.

No 80-CL PIERREVILLE; S.A. H. L. Shooner; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 82-CL ST-CASIMIR, Co. Portneuf: S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs. p.m. salle Frenette.

No 82-CL ST-JOACHIM, L'Assommoir: S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., Art. Desautels. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8.30 hrs p.m.

No 94-CL NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec: S.A. L. E. LaBroque, 11 carré Notre-Dame; S.F. et T., J. A. Gauvin, 3 Notre-Dame. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99-CL STE-MARIE DE LA BRUCE: S.A. F. Pepin; S.F., A. Lescault. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100-CL ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauveville: S.A., E. O. L. Mieux; S.F. et T., G. Leclerc. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Lachance.

No 101-CL DE LA REFORMATION, Co. Georges, Co. Beauve: S.A., E. Pannet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Léger Lemelin 1.30 hr p.m.

No 103-CL ST-HENRI, Montréal: S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108-CL CHAMPLAIN, Québec: Chapelain, Rév. J. M. Piché; S.B.P.G. et Md. E., F. H. Bédard, 136 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 Berthelot; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 87 D'Alouin.

112-CL DELORIMIER: S.A., Smile Guyon, Trépanville; S.F., Wilfrid Fortier, 34 Garnier; Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 125 rue Brébeuf.

No 114-CL ST-EUSÈBE, Montréal: S.A., Aug Gagnon, 22 4e Avenue, Visulville; S.F. et Md. E., J. A. Jangor, 1232 Ontario, St-Réunions, 4e jeudi, salle Lemieux, coin Lafontaine et Ibeville, 8 hrs p.m.

No 116-CL NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A., Clarence Fortin; S.F., F. A. Pelletier. Réunions, dernier mardi, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117-CL ST-APOLLINAIRE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès S.F., Les DesRosières, 49 Casella. Réunions, 1er et 3e mardis, 2235, St-Jacques, ouest 8 hrs p.m.

No 118-CL GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 201 Cham; S.F., Jos. Labelle, 89 Vieux. Réunions, 3e mercredi, salle Duvernay, 45 Vieux, 8 hrs p.m.

No 119-CL ST-TITE: Chapelain et S.B.P.G., M. le curé J. C. Grenier; S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacroisière. Réunions, 3e dimanche, 8 hrs p.m., salle Leduc.

No 122-CL DUVERNOY, Montréal: Chapelain et S.B.P.G., Rév. M. Beaudoin; Prés., J. A. Laforelle, 223 Duvernay; S.A., Joseph Ménard, 114 Duvernay; S.F., O. Lavoie, 176 Duvernay; Md. E., Henri Campeau, 1397 Notre-Dame Ouest. Réunions 4e jeudi, à la salle Duvernay, No 45 Vieux, 8 hrs p.m.

No 124-CL TRISLUVIER, St-Réunions; S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F. et T. Ar. Spégnard. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 183 Notre-Dame.

No 125-CL STE-GENEVIÈVE DE ST-BASILE: Chapelain Rév. M. Bellemare; S.B.P.G., Donat Barbeau; Prés., Lib. Bélanger; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., et T., O. Duval; Md. E., P. E. W. Réunions, dernier dimanche, après la messe à la S. M. Massicotte.

No 126-CL ST-EDOUARD, Montréal: S.A., J. A. H. Bohé, 736 Huntly; S.F., J. S. Beaudry, 3510 St-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardi, salle St-Edouard, 456 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127-CL OLIVE MOUNT, Chapelain, Rév. W. Heber; S.B.P.G., S.B.P.G., Aug. Come, 444 St-Paul; Prés., P. Burgert, 157 St-Martin; S.A., O. Lapalme, 513 St-Hubert; S.F., J. A. Lhonnard, 577 Dorchester Est; Md. E., L. A. Gagnier, 251 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 8 heures p.m.

No 128-CL BRUCHESI, Montréal: S.A., J. M. E. Larivière, 35 Boucher; S.F., J. Arm. Reynault, 182 St-Christophe. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 456 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 140-CL CHICOUTIMI: S.A., D. V. Morrie; S.F., Alb. Lavontagne. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.

No 142-CL STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 204 St-Jacques; S.F., Jos. Hébert, 235 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, sans messe, 94 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 143-CL OWENSON, Montréal: S.A., J. A. Genéral 73 Lévis; S.F. et Trae, Geo. Guy 225 Workman; Réunions, 1er mercredi, 8 hrs p.m. salle Duvernay, 45 Vieux.

No 149-CL ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chapelain; Rév. M. Anoulet, curé; S.B. F. G., Albert Dupuis, 451 Drois; Md. E., Noé Leclerc, 873 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 11 Boyer; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. E., F. Barrette, 357 Droiet. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150-CL L'ARTIGUE, Longue-Pointe: S.B.P.G., O. Bazine; Prés., Jos. Vinet; S.A., O. E. Lucas; S.F. et T., P. Z. Guy; Md. E., J. P. Deschêles. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauveville.

No 158-CL LECLERC, Woonsocket, B. I.: Chapelain, Rév. M. Leclerc; S.B.P.G., A. Archambault, 6 Longley Bid. Prés., J. C. Maranda, M. D., 865 1/2 St-James; P. Gagnier, 11 Av. Gaulin; S.F., J. B. A. Savard, 378 Park Place Md. E. J. H. Boucher 54 av. Hamlet. Réunions 1er et 3e dimanches, 2 hrs. p.m. salle de la Cour Pédale 142 Main St.

No 160-CL VERDUN: S.A. J. A. Leclair, 129 de l'Église; S.F., Edgar St-Onge 17 de l'Église. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Caron, 2 M. Hasky 8 hrs p.m.

No 163-CL ST-SCHOLASTIQUE: S.A., Paul Em. Roc' on, 947 J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, sans messe, Mar, 16, 8 hrs p.m.

No 165-CL DOLLARD, Montréal: S.A. A. A. E. Sénécal, 72 St-Arthur; S.F., L. C. Fontaine, 510 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m. salle Unity, 500 Wellington.

No 166-CL LACHESNAÏE, Fraserville: S.A., J. Y. Pomet; S.F., Alfred Desjardins Rivière du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m. salle des Forestiers Indépendants.

No 170-CL LEON XIII, Montréal: S.A., J. E. Beaulieu, 556 Montcalm; S.F., O. P. Pepin, 553 Coloniale. Réunions, 2e et 4e vendredis, 88 St-Denis, 8 h. p.m.

No 171-CL CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lapellier, Ptre curé, Chan. Hon. V. F.; Sb.P.G. Alf. Duaneau, 638 Bd St-Joseph; P.ée., Nap. Royal 79 Ca. gal.; S.A., Océ, Lévesque, N. F., 1736 St-Laurent; s. F., Alex. Drouin, 52 de Gaspé; Md.E., E. Vallée, 1820 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mardis. Édifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 172-CL FRONTENAC, Montréal: S.A., Ans. Drouin 120 Ste-Elisabeth du P.; s. F., J. G. Lacourse 319 Amherst Réunions 2e et 4e lundis, à 8 hrs. m. salle Esf. et Amherst et Demontigny.

No 173-CL CONTANT, Montréal: Prés., Alo. Dalpé, 470 St-André; S.A. Edr Durette, 63 Parc Lafontaine, S. F. Ern. Laquerre, 453 Lagacabrière Est, Md.E. J. E. Baselin, 86 Visitation, Tél. Bell. Est. 3424. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m.

No 174-CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G. Océ, Trés. Trébay, 154 Quer. ex. Océ, émont Jod; Prés., Diéud. Jussé, 1019 Clark, S.A., s.F. et Trés., H. Paradis 315 Clarke; Md.E., J. C. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Club Marol, 99 Beaubien.

No 177-CL PAFINEAU, Montréal: S.A., E. Huberdeau, 1947 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Faveau, 15 Dufresne. Réunions 3me vendredi, salle Larivière, 5 Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179-CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S.A. et S.F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 800 hrs p.m.

No 180-CL ST-PHILEMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupin; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181-CEROLE STE-CECILE, Co. Compton: Sb.F.G. Rév. N. H. Gaulin; Prés., Jos. Roy; S.A. S.F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md.E. J. P. Vandandré, 1820 St-Laurent. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, à 1 heure p.m.

No 182-CL RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Veinieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 8 hrs p.m.

No 183-CL ST-PROSPER, S.A. S.F. et Md.E., F. X. Mascotte. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 hrs p.m., salle Publique.

No 186-CL ST-ALPHONSE, Tréport Mines: S.A. C. S. Vaillancourt, S.F. et Trés., J. Jos. Dugal. Réunions, dernier dimanche, salle Ferron, 3 30 hrs p.m.

No 187-CL ST-APOLLINAIRE, S.A., Emile Rousseau S.F. et Trés. Demora. Réunions, dernier samedi, au couvent à 7 hrs p.m.

No 188-CL LEGARDEUR, St-Antoine de Leblondière: S.A. Geo. Garnau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189-CL ST-DESIRÉ, Black Lake: S.A., David Cham pagne; S.F., J. R. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190-CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S.A., S.F. et T. A. Fred Rogerie. Réunions, le 28 du mois, salle Ferron, 8 hrs p.m.

No 194-CL ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.

No 195-CL DUMOULIN, Yamachiche: S.A. et S.F., A. J. Desrochers. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Desrochers.

No 197-CL LA SALLE, Montréal: S.A., H. Emile Duquette 76 St-Fé. dinand; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Ar-guin. Réunions, 1e et 3e mardis, 8 heures p. m., salle de l'Union St-Joseph, 1882 Notre-Dame Oues.

No 199-CL ST-BAZILE, Co Portneuf: S.A., J. L. Hardy S.F., Jos. Genest. Réunions, dernier lundi, 7,30 hrs p.m. salle; Jacques.

No 200-CL ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A. Théodore Goyette; S.F. et T. J. F. Morin. Réunions, 2e dimanche après la messe, à l'école du village.

No 204-CL PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove 8 hrs p.m.

No 206-CL LAFONTAINE, Montréal: S. Sb.P.G., Thém Joly, 264 Chateauguay; Prés., et Md.E., J. W. Collette, M. D. 347 Centre, S. A., F. Dulude, 739 Charlevoix S.F., E. Bea-33m, 479 Centre; Réunions, 3e et 4e lundis, salle Picard, 772, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207-CL ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Ve-33na; S.F., I. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, 8 hrs p.m., chez le Secrétaire Financier.

No 208-CL ST-OURS, Co Richelieu: S.A., J. M. Richard N P S.F., T. et Md.E., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Richard.

No 209-CL COURCELLES, Co. Beauce: S.A., Uld. Allard; S.F. et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3 h p.m.

No 210 - CEROLE ST-VITAL, Lambton: S.A., Valm. Deveau; S.F., E. Deveau. Réunions, 3ème dimanche, à la salle publiques, à 11 hrs a.m.

No 212-CL CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S.A., G. A. La-mémeu; S.F., et Md.E., J. J. Guerin. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Filatrault.

No 213-CL ST-ROCH, Co L'Assomption: S.A. et S.F., Ar-33cade Levesque; Md.E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier di-man he, 3 30 hrs p.m., chez le secrétaire.

No 214-CL LA VALLEE, Causapscal: S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2 30 hrs p.m., salle, Bou-33chard.

No 215-CL ST-PACOME Co Kamouraska: S.A., L. M. Le-brun; S.F. Aug. Michand. Réunions, dernier (1) sacche salle Publique, après vêpres.

No 217-CL ST-PRAËDE, Bromptonville: S.A., J. O. Desmarais; S.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1 30 p.m., sous-basement de l'église.

No 219 - CL GRAVEL, L'Avénir: S.A., Jos. Gorn; S.F., J. C. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7 30 hrs bureau du notaire St-Amant.

No 221-CL ST-MALACHIE, Ormatown: S.A., L. A. Rou-seau, N. P.; S. F., J. E. Ducast. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11 30 h. a.m.

No 223-CL GARDE CHAMPLAIN, Québec: S.A., J. O. Bé-langer 246 Rue Ri-helieu; S.F., Jos. Moffet, 127 Desfosés, Méunions, 2e lundi, 8 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224-CL IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire: S. A., Art. Laprise; S.F. et T., M. L. Rousseau. Réunions, 3e di-manche, 7 30 hrs p.m., à l'école catholique du village.

No 226 - CL ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S.A., Dona; Belle-fueille; S.F. et Md.E., J. E. Colin. Réunions dernier vendredi, 8 hrs p.m., chez M. le curé Isoulay.

No 227-CL VIGIER, Montréal: S.A., Alb. Desfosés, 49 Ste-Marie; S.F. et Md.E., H. A. Quintal, M.D., 1331 Ste-Catherine Est. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les-33 ler et 3e mercredis, 8 hrs p.m.

No 228-CL DUFRENE, Sherbrooke-Est: S.A., Wilf. L'a-garé; S.F., et T. J. O. Archambault. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7 30 hrs p.m.

No 229-CL FABRE Delortmier: S.A., A. C. Miller, 1129 ave Delortmier: S.F., J. W. Bastin, 1233 Papineau, Md.E., Alf. Darth, 1108 Rachel. Réunions, 3e et 4e jeudis, salle Delor-tmier, 1169 ave Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 231-CL LAVIOLETTE, Capetown: S.A., J. E. Mayran-33t. P. et T., Rév J. C. McGe, Capetown Mine. Réunions, 2e diman-33 che à 4e 00 hrs p.m.

No 233-CL DYVOUVILLE, Sherbrooke: S.A., G. H. Vail-lancourt; S.F. et T. E. C. Galien. Réunions, 3e dimanche, 1 30 h. p.m., Block Murray.

No 235-CL ROBERVAL, Asbestos: S.A. J. O. A. Delisle; S.F., Gédéon Boisvert. Réunions, 3e dimanche après la grand-33 messe, salle Brunseau.

No 236-CL DE BEAUJEU, Watton: S.A., J. T. A. Gravel-33 MD; S.F., Dav. Cormier. Réunions, 2e dimanche à midi-33 salle publique du village.

No 240 - CL ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S.A., O. Ger-33 val; R.F., Art. Genev. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.

No 242-CL RESTIGOUCH, Campbellton N.B. S.A., Au-33 rèle Lacasse s. F., T. L. G. Pinault. Réunions; 1er diman-33 che 1 1/2r, à la salle s-Ongé.

No 244 - CL ST-PHILIPPE Windsor Mills: S.A., Frédéric-33 Telere; S.F., Omer Reul. Réunions, 2e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la sacristie.

No 246-CL ST-THOMAS, Compton: S.A., S.F. et T., L. C. Drouin. Réunions: 3ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Oudr-33 Prulin.

No 247-CL STE-EULALIE, Co Nicolet: S.A., P. DeNeri-33 Richard; S.F. et Md.E., J. H. Lannerville. Réunions, 3e-33 samedi, à 7 30 p.m., chez M. Jos. Bergeron.

No 248 - CEROLE ST-EDMOND, Coaticook: S.A., Lé-33 Trudéau; S.F., Félix I. Lajoie. Réunions, 2ème dimanche à-33 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 249 - CEROLE ST-RAPHAEL, S.A. et S.F., Jules-33 Tanguay. Réunions, 2e dimanche, au bureau du Dr Belleau, à-33 3 1/2 r. 023.

No 250-CEROLE RICHMOND, Co de Richmond: Chape-33 lain, Rév. P. Quinn; Sb.P.G., Ernest Foulin; Prés., A. J. Bé-33 dard; S.A. et S.F., J. B. U. Bernard; Md.E., John Hayes. Réunions, 2e dimanche, 1 heure p.m., salle du collège.

No 251-CL DR LA FELTRIE, Co. Laforce: S.A. C. A. Laforce; D-rby line, S.F., Geo. Boisvert. Réunions, 1er di-33 manche 3 hrs a.m., salle St-Joseph.

No 254-CL ST-ANTOINE DE PADOUÉ, Scotstown. S.A.,-33 Co. St-Jean; S.F. et T. Alf. Leblanc. Réunions: 3e dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Allard.

No 255-CL DUPLERISS- La Patrie, S.A., Tanc Hallé-33 s.F. et T. Msj Bourcier: Réunions: 3e lundi, 7 hrs p.m.,-33 salle magasin Bourcier.

No 258 - CEROLE TURGEON, St-Philémon, Co. de Belle-33 chasseur: Sb.P.G., Hon. Adalard Turgeon, 71 d Autuil, Québec; Prés., Emile Lévesque; S.A., L. J. Turgeon; S.F. et T., Z. Bar-33 naby; Md.E., I. Blais, à Armagh. Réunions, 4e dimanche, à 3-33 hrs p.m., chez M. L. J. Turgeon.

No 260 - CEROLE MONT CARMEL, St-Malo d'Ankland: S.A.,-33 Ensigne Madors; S.F. et T., L. F. Brault. Réunions, 3ème-33 dimanche après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.

No 261 - CEROLE ST-VENTANT, Paquetville: S.A., S.F. et-33 T. L. G. Caron. Réunions, 4ème samedi, 7 hrs p.m., salle des-33 Forestiers Catholiques.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 283 - CL. ARTHABASKA, Co Arthabaska, S.A., A. A. Fisher, S. F. et T. F. X. Lemieux. Réunions, 3ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 284 - CEROLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton, S.A., Wilfrid Bergeron, S. F. et T., Omer Leclerc. Réunions, 3ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Anouin.

No 285 - CEROLE RIVIERE - A - PIERRE, Co Portneuf, S.A., S.F. et T., Wilfred Voyer. Réunions, dernier samedi, 4 h. p.m., salle Cauchon.

No 287 - CEROLE ROYAL, Ville St-Louis, S.A., Jos. Noël, 3e Maguire; S.F. et T., W. L. Picard, 1938 Ste-Jean. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Banque des Marchands.

No 279 - CEROLE OOLOMB, Roxton Falls, S.A., Norman Beauchemin; S.F. et T., Rémi Tétrault. Réunions, 3ème lundi, 7.30 p.m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 271 - CL. ST-CAJETAN, Mansouville, Co. Broome, S.A., S.F. et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 3e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.

No 273 - CEROLE LACADIE, Co. St-Jean, S.A., Victor Arsau; S.F., Alo. Déand. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 275 - CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Assomption, S.A., S.F. et Trés., Frédéric Béland. Réunions, dernier dimanche, à 7 hrs p.m., salle des Artisans.

No 276 - CL. ST-OYRILLE, Co. Drummond, S.A., et S.F., J. P. Paré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.

No 277 - CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Carrier, S.A., S.F. et Trés., J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 279 - CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Broome, S.A., L. A. Gingras; S.F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 3e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 284 - CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi S.A., S.F. et T., Aif. Vézina. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.

No 285 - CL. ST-FELICIEN, Co. Chicoutimi S.A., S.F. et T., H. St-Pierre protém. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 289 - CL. GRATON, Pawtuoket, E. L.: S.A., Arthur Alix, 3e Mary; S.F. et T., N. L. Brouillette, 926 Main St. Réunions, 3e dimanche du mois, 2 hrs. p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 290 - CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap Hudson; S.F., Jos. Auger. Réunions, 3e dimanche du mois, 1 hr. p. m., club St-Jean-Baptiste.

No 291 - CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; St A., J. E. Boly; S.F. et T., Aif. Bouchard. Réunions, 2e et 4e vendredi du mois à 8 hrs p. m., à l'Hôtel de Ville.

No 292 - CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean, S.A., S.F. et T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle publique.

No 293 - CL. MEYABETHOJAN St-Jérôme, Lac St-Jean, S.F. et T., F. Plouffe. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p. m., Salle Plouffe.

No 294 - CEROLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F. et T., W. Moranville. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7hrs p. m., salle du Club Athlétique.

No 295 - CEROLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S. A. D. Côté, S. F. et T., Avila Bouchard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3hrs p. m., salle Forget.

No 295 - CEROLE TETRAUITVILLE, Comté d'Hoche-laiga; S.A., Ephrem Bnoit; S.F. et Md.E., Geo. Lonergan. Réunions, dernier dimanche, après la grand messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St Antoine.

No 297 - CEROLE LAROUCHE, St-Bruno, Lac St-Jean, S.A., Edouard Bouchard; S. F. et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.

No 300 - CEROLE LAURIER, Montreal, S., P. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine E.; Trés., G. Lafontaine, 236 91 Deuts; S.A., Emile Gorcey 286 Ste Catherine Est; S.F. et T., Isidore Miquin 55 Ste-Laurent; Md. Ex., L. P. Dorval, 857 Ste-Denis. Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est, à 8 hrs. p.m.

No 301 - CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne, S.A., A. Leclair; S.F. et T., Ed. L. ngré; Réunion, 4e vendredi, 7.30 p.m., Salle St. Longpré.

No 303 - CL. DKA, comté des Deux-Montagnes, S.A. Adolphe Chéné; S.F. et T., Md.-Ex. J. W. Quimet. Réunion, 3e dimanche 3 p.m. Salle du Collège.

No 303 - CEROLE BOUCHETTE, Lac St-Jean, S.A., J. E. Morin; S.F. et T., Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turner.

No 305 - CEROLE DUFOURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency, S.A., Sam Huot; S.F. et T., J. P. Trudel, Montmorency Est. Réunions, 4e samedi, 7 1/2 hrs p.m., chez M. Will. Frenkel.

No 308 - CEROLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi; S.A., S.F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Pagé.

No 311 - CEROLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Côté; S.F. et T., L. J. Lévesque. Réunions, 4e lundi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Simard.

No 309 - CL. ST-ALEXANDRE Co. Iberville; S.A., Théo J. Daignon; S.F. et T., Aug. P. Gosselin. Réunions, 3e mercredi, à 7.30 p.m., à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 310 - CL. ST HUGUES, Co. Bagot; S.A. Wilfrid Mélançon; S.F. et T., et Md E. J. E. Michaud. Réunions 1er lundi à 7 hrs, p.m., à la salle publique du village.

No 311 - CL. VILLERAY, Co. Hochelaga; S.A., J. Ed Roy; 2473 Labelle; S. F. et T. Jos Beaurais. 1935, Dufferin. Réunions, 2e mercredi, à 8 hrs p.m. à la salle de la commission scolaire.

No 312 - CL. BREBEUF, St-Pierre, Co. Montmagny; S.A., Wm. Parsons; S.F. et T. Jos Alb, Blais. Réunions; 3e Dimanche, à 3 hrs p.m. à la salle Lavalée.

No 313 - CL. BOURASSA, North Hatley Co Stanstead; S.A. Pierre Beaulieu, S.F. et F. Alf B. Pelletier. Réunions; 3e mardi, à 7 1/2 hrs p. m. chez M. Alf B. Pelletier.

No 314 - CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A. Ed Beaudoin; S. F. et T. Achille Blondin. Réunions; 3e dimanche, à 2 hrs p.m. à l'école catholique du village.

No 315 - CL. ST CHARLES BORBOMÉ, Garthby, Co. Wolfe; S.A., Clovis Teasier, S. F. et T. J. S. Poulin. Réunions; 3e vendredi, à 7 hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, - d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	36	45	45	57
19	36	28	40	37	46	46	59
20	36	29	41	38	47	47	61
21	37	30	41	39	48	48	63
22	37	31	42	40	49	49	65
23	38	32	42	40	49	49	67
24	38	33	43	41	50	50	69
25	39	34	43	42	51	51	71
26	39	35	44	43	52	52	73
				44	53	53	75
				45	54	54	77

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Bénéfices accordés par l'Alliance Nationale

INDÉMNITÉ. - 1^o de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale; 2^o de 50 centimes par jour, pendant 34 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o - Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. - Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. - Un membre retiré de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant le montant de son certificat de contributions qu'il a versées à la caisse de dotations. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquies égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^o - Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. - Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDÉMNITÉ AUX INVALIDES. - Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. - Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. - Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant le montant de son certificat de contributions qu'il a versées à la caisse de dotations; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquies égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DES MEMBRES qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité: de 18 à 55 ans.
Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

L'ALLIANCE NATIONALE

Frs. Martineau

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis,

Matériaux de Construction, Tuyaux en Gros. *

TAPISSERIE NOUVELLE, assortiment complet et varié

Nos 721-723, Rue Ste-Catherine Est

SUCOURSALE : 417, RUE CENTRE

(Membre de l'Alliance Nationale)

BEAUDIN, C.R.

J. T. CARDINAL, L.L.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. Avocats ..

1008 RUE NOTRE-DAME

Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance.

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte,
GERANT GENERAL : M. Tancredi Bienvenu

Département d'Épargne ordinaire @ 3%
Certificat de Dépôt @ 3½%

*L'Alliance Nationale dépose
ses fonds à cette Institution.*

Banque d'Hochelega MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé : \$2,500,000.

Fonds de Réserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt QUATRE FOIS par année.

Poirier, Rosette & Cie, 108, Boul. St-Laurent, Montréal, Imprimeurs de "L'Alliance Nationale".